

D'un terrain vacant à un espace citoyen : étude sur l'aménagement du terrain vacant près de l'ancienne biscuiterie Viau

Nicolas Gauthier

Institut des sciences de l'environnement
Université du Québec à Montréal

Travail remis au Comité Local
d'Implication-Maisonneuve (CLIC-M)

Mai 2011

Les Cahiers du CRISES
Collection Études de cas d'entreprises d'économie sociale
ES1203

Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
Collection Études de cas d'entreprises d'économie sociale - no ES1203
« **D'un terrain vacant à un espace citoyen : étude sur l'aménagement du terrain vacant près de l'ancienne
biscuiterie Viau** »
Nicolas Gauthier, UQAM
Institut des sciences de l'environnement – Université du Québec à Montréal

ISBN : 978-2-89605-347-6

Dépôt légal : 2012

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives nationales du Canada

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales, développement et territoire

- Les membres de l'axe innovations sociales, développement et territoire s'intéressent à la régulation, aux arrangements organisationnels et institutionnels, aux pratiques et stratégies d'acteurs socio-économiques qui ont une conséquence sur le développement des collectivités et des territoires. Ils étudient les entreprises et les organisations (privées, publiques, coopératives et associatives) ainsi que leurs interrelations, les réseaux d'acteurs, les systèmes d'innovation, les modalités de gouvernance et les stratégies qui contribuent au développement durable des collectivités et des territoires.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les membres de l'axe innovations sociales et conditions de vie repèrent et analysent des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'axe innovations sociales, travail et emploi orientent leurs recherches vers l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans les services, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les travaux portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles. Ils concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, l'équité en emploi et la formation.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires postdoctoraux, la formation des étudiants, le CRISES organise une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les cahiers de recherche, le rapport annuel et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.cris.es.uqam.ca>.

Juan-Luis Klein
Directeur

PRÉSENTATION DE L'IUPE

La présente étude s'inscrit dans les travaux conduits par l'Incubateur universitaire *Parole d'excluEs* (IUPE).

La mission de l'Incubateur universitaire *Parole d'excluEs* consiste à croiser des savoirs et des pratiques pour permettre un accompagnement critique auprès de démarches montréalaises de mobilisation citoyenne par le logement social.

Cette mission se décline en deux champs d'intervention.

- Un champ centré sur des préoccupations académiques où le dispositif Incubateur universitaire constitue un mode spécifique de production des connaissances fondé sur le croisement des savoirs.
- Un champ d'application centré sur des partenariats concrets avec des acteurs/projets. Le partenariat développé entre l'Incubateur universitaire de l'UQAM et *Parole d'excluEs* est une réalisation concrète de ce champ d'application.

Depuis septembre 2007, l'équipe de l'IUPE s'est investie dans deux démarches partenariales de mobilisation par le logement social :

- une première, sur l'Îlot Pelletier, à partir de septembre 2007 ;
- une deuxième, sur l'Îlot Biscuiterie Viau, à partir de juin 2008.

Pour chaque lieu d'intervention, l'Incubateur a délégué un représentant universitaire sur le Comité promoteur en charge d'accompagner chaque démarche locale de mobilisation par le logement social.

Pour plus d'information sur le projet *Parole d'excluEs* et l'IUPE, consultez les sites Internet suivants :

- Blog PE : <http://paroledexclues.site11.com/>
- Blog IUPE : <http://iupe.wordpress.com/>



NOTES SUR L'AUTEUR

Nicolas GAUTHIER est candidat à la maîtrise en Sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), ainsi que professionnel de recherche au centre affilié universitaire du CSSS-IUGS de Sherbrooke. Il est également diplômé à l'École de travail social de l'UQAM.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ - ABSTRACT	XI
INTRODUCTION	13
1. MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE : UNE APPROCHE PARTICIPATIVE.....	17
1.1 Outils de collecte d'information retenus.....	18
1.2 La construction du questionnaire.....	18
1.3 Population et territoire étudiés	20
1.4 Administration des questionnaires.....	21
1.5 Présentation et validation des résultats : table-ronde et assemblée de validation	21
1.6 Évaluation critique du processus méthodologique participatif/évaluatif.....	22
2. RÉSULTATS DE LA RECHERCHE.....	25
2.1 Les répondants	25
2.2 Réponses par question	26
Q.1 Pourquoi êtes-vous d'accord avec l'idée d'avoir un parc à cet endroit ?	26
Q.2 Aimeriez-vous que l'espace vacant permette une amélioration du bon voisinage entre les résidents ?	27
Q.3 Quelles activités pourrions-nous créer pour que cela puisse se réaliser ?	27
Q.4 Quels sont les loisirs et autres activités qui seraient intéressantes à mettre en place dans ce parc ?	28
Q.5 Quel type d'aménagement matériel permettrait la réalisation des activités ?	30
Q.6 De quelle façon croyez-vous que nous pourrions embellir et entretenir cet espace ?	31
Q.7 Qu'est-ce qui peut être fait dans ce parc pour prévenir la délinquance et favoriser le respect et le sentiment de sécurité ?	33
2.3 La participation des personnes interrogées.....	35
3. ANALYSE ET VALIDATION DE LA RECHERCHE.....	36
3.1 Assemblée de validation des résultats.....	36
3.2 Analyse des résultats et validation de la recherche antérieure	37
CONCLUSION.....	41
BIBLIOGRAPHIE.....	43

RÉSUMÉ

Le présent rapport présente les résultats d'une démarche de recherche-participative réalisée par une équipe rattachée à l'Incubateur universitaire *Parole d'excluEs*¹. La démarche de recherche fut utilisée pour planifier l'aménagement d'un espace vacant situé à proximité de l'ancienne biscuiterie Viau dans le quartier Maisonneuve à Montréal. L'étude a été effectuée entre octobre 2010 et avril 2011. Elle fut réalisée sous la supervision du CLIC-M (Comité Local d'Implication-Maisonneuve) avec l'aide d'un chercheur-étudiant chargé de mettre à la disposition du Comité les outils méthodologiques nécessaires à la réalisation de l'étude.

La démarche de recherche-participative portait sur l'aménagement d'un espace vacant. Plus spécifiquement, les objectifs visaient à :

- Définir les principales fonctions de cet espace par un processus de consultation citoyenne ;
- Motiver les résidents au projet (et faire connaître le CLIC-M) ;
- Motiver le monde à s'impliquer.

De l'étude, il se dégage un ensemble de propositions qui ont servi de guide à la conception d'un plan d'aménagement qui a été soumis à consultation à la population locale.

Mots-clés : Aménagement, exclusion, mobilisation citoyenne, parc, quartier Maisonneuve, voie ferrée.

¹ Voir : <http://iupe.wordpress.com/>.

ABSTRACT

This report presents the results of a participatory research approach implemented by a team affiliated with the university incubator Parole d'excluEs.² The approach was applied to plan the development of a vacant lot located near the now-defunct Viau cookie factory in the Maisonneuve neighbourhood in Montreal. Performed between October 2010 and April 2011, the project was executed under the supervision of the CLIC-M (Comité Local d'Implication-Maisonneuve) with the assistance of a researcher-student assigned to provide the Committee with the necessary methodological tools.

The participatory-research approach was applied to the development of a vacant lot. More specifically, the objectives were to:

- *Define the main functions of this lot through a citizen consultation process,*
- *Motivate the residents for the project (and increase visibility for the CLIC-M), and*
- *Motivate people to get involved.*

The study is based on a set of proposals that served as a guide in the design of a development plan that was then submitted to the local population for consultation.

Key words: Development, exclusion, citizen mobilization, park, Maisonneuve neighbourhood, railroad.

² See: <http://iupe.wordpress.com/>.

INTRODUCTION

Ce rapport de travail fait état d'une démarche de recherche-participative réalisée par une équipe sous la direction de Nicolas Gauthier rattaché à l'Incubateur universitaire *Parole d'excluEs*³. La démarche de recherche fut utilisée pour planifier l'aménagement d'un espace vacant situé à proximité de l'ancienne biscuiterie Viau dans le quartier Maisonneuve à Montréal. L'étude a été effectuée entre octobre 2010 et avril 2011. Elle fut réalisée sous la supervision du CLIC-M (Comité Local d'Implication-Maisonneuve) avec l'aide d'un chercheur-étudiant chargé de mettre à la disposition du Comité les outils méthodologiques nécessaires à la réalisation de l'étude.

Mise en contexte de l'étude

Afin de bien comprendre la démarche générale ayant guidée cette étude, il est nécessaire d'exposer le contexte de naissance du CLIC-M. La visée de ce groupe émane directement des démarches effectuées par *Parole d'exluEs*, qui travaille à élaborer une démarche concrète de mobilisation citoyenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion par le logement communautaire depuis la fondation de l'organisme en 2006.

La démarche effectuée par *Parole d'exluEs* vise à travailler de concert avec les populations exclues et marginalisées dans la perspective de « *rassembler des personnes issues de différents milieux dans des projets collectifs pour améliorer nos conditions de vie, avoir la possibilité de faire des choix et d'exercer les droits qui nous sont garantis* » (Site web, <http://paroledexclues.site11.com/>). Avec l'ouverture du local communautaire de l'Accorderie à Hochelaga-Maisonneuve en 2008, les conditions pour travailler avec la population locale dans le but d'améliorer ses conditions de vie sont maintenant présentes.

Parole d'exluEs réalise son intervention de concert avec :

- la SHAPEM (Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal), un groupe promoteurs de logements sociaux en charge de la construction et de la gestion de 78 logements communautaires sur le site de l'ancienne biscuiterie Viau ;
- et un réseau partenaires de partenaires locaux.

L'organisme compte aussi sur la présence d'une des Accorderies de Montréal, laquelle est un organisme voué à l'échange de services. C'est par une connaissance des besoins et des

³ Voir : <http://iupe.wordpress.com/>.

problématiques du quartier que *Parole d'exluEs* poursuit sa démarche de mobilisation citoyenne. Les éléments de la déclaration de principe de *Parole d'exluEs* suivants sont particulièrement éclairant quant aux visions qui précèdent les actions du collectif (tiré du site web de *Parole d'exluEs*) :

Déclaration de principe de Parole d'exluEs

- C'est aux personnes en situation d'exclusion de définir leurs besoins et de négocier les réponses appropriées ;
- L'expérience montre que le changement vient de celles et ceux qui en vivent les conséquences et qui s'organisent pour la combattre par la prise de parole, l'action collective et la mise en commun des savoirs ;
- C'est en s'appropriant leur histoire que les personnes en situation d'exclusion peuvent se projeter et devenir auteurs de leur propre vie.

Une étude sur les besoins et les aspirations des résidents de l'îlot de l'ancienne biscuiterie Viau (Boucher *et al.*, 2010) a été effectuée pendant l'été 2009. Celle-ci avait pour objectif de mettre en relief les perceptions de la population et de différents acteurs du « secteur 15 de recensement du quartier Maisonneuve » afin de dégager un portrait sur ce que les gens ont à dire sur l'état de celui-ci et sur les façons de l'améliorer. Des étudiants de l'Incubateur Universitaire *Parole d'exluEs* ont réalisé la collecte des données. Du résident du quartier au simple passant, du responsable d'organisme communautaire et du commerçant au représentant de la Ville, une vision multidimensionnelle de ce secteur a été établie auprès des personnes interrogées.

Cette étude nous apprend que la population habitant le secteur 15 présente des caractéristiques communes aux autres quartiers vivant une situation semblable en ce qui a trait à la pauvreté et au phénomène de la gentrification. Il est cependant constaté que l'isolement tend à y être plus grand qu'ailleurs, notamment en ce qui a trait aux familles monoparentales. Les populations immigrantes y sont moins nombreuses, mais la construction de nouvelles habitations (des condos) transforme lentement le visage socioéconomique et sociodémographique d'Hochelaga-Maisonneuve, induisant de nouveaux défis dont celui de la « mixité sociale ».

C'est au cours d'une assemblée publique tenue en novembre 2009 qu'un comité de résidents est créé afin de poursuivre les démarches inspirées de cette étude. La première rencontre de ce groupe s'est tenue le 3 mars 2010. Au fil des rencontres, des discussions sur les problèmes et solutions par rapport au quartier sont mises de l'avant afin de trouver un angle d'approche permettant d'aborder l'ensemble des questions. L'identité du groupe s'affirme et le CLIC-M

(Comité Local d'Implication-Maisonnette) fait son apparition au fil de ces rencontres. Au courant de l'été 2010, le groupe décide de concrétiser la démarche par rapport au terrain vacant situé dans l'îlot de l'ancienne biscuiterie Viau. L'idée mise de l'avant est d'aller chercher de manière concrète les idées et la vision des résidents par rapport à l'aménagement de ce terrain.

Objectifs de l'étude

Les objectifs ci-contre ont été présentés aux citoyens prenant part au CLIC-M dès le début de la recherche et plus tard lors de l'assemblée publique de validation des résultats. La présente recherche concernant l'aménagement de cet espace vacant vise donc à :

- Définir les principales fonctions de cet espace par un processus de consultation citoyenne ;
- Intégrer d'autres aspects des résultats de la recherche sur les besoins et aspirations à l'intérieur de ce projet ;
- Motiver les résidents au projet (et faire connaître le CLIC-M) ;
- Motiver le monde à s'impliquer.

Il s'agissait donc de trouver une formule permettant aux résidents de s'exprimer sur leur vision par rapport à l'appropriation possible de cet espace, incluant la possibilité pour eux de s'impliquer au sein du processus. Nous verrons plus loin en quoi les éléments de la recherche de 2009 sont inclus dans la construction du questionnaire.

À propos de la définition d'un « parc »

La possibilité d'aménager le terrain vacant pour le transformer en espace citoyen s'est exprimée par l'idée d'en faire un « parc » dans les propos recueillis au cours de l'étude sur les besoins et aspirations de 2009. Comme ce terme est chargé de sens, souvent lié à l'image du « parc public », un effort a été effectué tout au long de la présente démarche afin de ne pas utiliser ce terme. Ce dernier désigne officiellement pour la Ville de Montréal un aménagement qui ne correspond pas nécessairement aux idées que pourraient s'en faire les résidents. Nous laissons le soin aux acteurs prenant part à la suite du projet de décider la pertinence ou non d'utiliser ce terme.

1. MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE : UNE APPROCHE PARTICIPATIVE

La décision prise durant l'été 2010 de réaliser une étude citoyenne sur l'aménagement du terrain vague a mené à l'embauche d'un étudiant-chercheur de l'Incubateur universitaire *Parole d'exluEs*. Ce dernier avait pour mandat de mener à bien cette étude en collaboration avec le CLIC-M.

- Démarrage de l'étude (octobre 2010) : Rencontre du CLIC-M, partage sur les objectifs de la recherche, réflexions sur les méthodes de recherche appropriées, invitation aux participants de s'impliquer dans les processus de la recherche en fonction de leurs intérêts et disponibilités ;
- Création du questionnaire avec un sous-comité du CLIC-M (novembre 2010) : Réflexion quant à la forme du questionnaire et du contenu des questions (avec environ cinq ébauches différentes travaillées à deux reprises), en fonction des objectifs de la présente démarche, ainsi que des résultats de la recherche de 2009 ;
- Administration du questionnaire par les membres du CLIC-M (janvier-février 2011) : Formation pré-départ avec les participants et création d'équipes avec les membres du CLIC-M afin d'administrer les questionnaires ;
- Compilation des résultats (mars 2011) : Effectuée par l'étudiant-chercheur ;
- Table-ronde par un sous-comité du CLIC-M (mars 2011) : Rencontre ayant permis de prendre connaissance des grandes tendances, valider celles-ci par l'équipe, prendre en note les questions d'approfondissement ainsi que les éléments d'analyse émergents de leur part ;
- Assemblée publique de validation des résultats (30 avril 2011) : Présentation de la recherche et validation de celle-ci auprès de la population intéressée par le devenir du quartier et de l'aménagement de l'espace vacant ;
- Rédaction du rapport de recherche (mai 2011) : Rédaction effectuée par l'étudiant-chercheur avec validation et correction de la part du professeur associé, des membres du CLIC-M et de l'équipe de *Parole d'exluEs*.

Les sections suivantes présentent les choix méthodologiques dans lesquels nous retrouvons des indices de participation citoyenne au sein des étapes mentionnées.

1.1 Outils de collecte d'information retenus

Lors de la présentation du projet de recherche, plusieurs options ont été proposées afin de prendre le pouls des résidents. Les approches retenues sont les suivantes :

- Questionnaire porte-à-porte : Cette approche a été proposée pour tenter de rejoindre le plus de monde possible. Celle-ci a été adoptée principalement pour son aspect représentatif ;
- Questionnaire écrit : Pour les condos, un contact effectué par un participant du CLIC-M auprès des présidents des syndicats de co-propriété a permis à ceux-ci d'administrer le questionnaire au plus grand nombre de personnes possible. Les questions étaient les mêmes que celles du porte-à-porte ;
- Table-ronde de validation des résultats auprès d'un « comité analyse CLIC-M » : Suite à une première compilation des résultats, une présentation de ceux-ci a été effectuée afin de recueillir des commentaires et des points de vue d'analyse quant aux résultats ;
- La validation des résultats par assemblée publique : Cette approche a été retenue comme façon de présenter les résultats auprès de la population sondée dans une perspective informative, consultative et mobilisatrice.

1.2 La construction du questionnaire

C'est dans un esprit de continuité avec la recherche sur les besoins et aspirations des résidents de l'îlot de l'ancienne biscuiterie Viau qu'est construit le présent questionnaire. Celui-ci vise à définir de façon plus précise les options quant à l'aménagement de l'espace vacant. Nous retenons ici les principaux éléments de suggestions provenant de cette recherche qui captent notre attention quant à l'utilisation de cet espace (Boucher *et al.* (2010) : 45-49) :

Vie de quartier	Socialisation des résidents, création de fêtes de quartier et de comités de voisinage, amélioration de l'information aux résidents sur des « ressources existantes et services à leur portée ».
Loisirs et activités culturelles	Espaces pour les enfants et zones d'activités sportives pour les jeunes, ainsi que des espaces pour les fêtes de quartier.
Ménage et cohabitation	Briser l'isolement par des lieux de rassemblement.
Civisme et environnement	Responsabilisation individuelle face à la propreté, mais également au niveau du verdissement des espaces publics.
Troubles de l'ordre public	Notamment la délinquance et la prostitution. Dans le cas du terrain vacant, l'orientation des questions visera surtout la prévention de ces problématiques.
Aménagement du terrain vague à proximité des immeubles de la SHAPEM	Un parc étant la suggestion la plus populaire, des éléments d'aménagement sont retenus, tels un lieu pour enfants et jeunes, des tables, bancs, fontaine, activités sportives, jardins communautaires, parc à chiens, etc.

Voici les principaux éléments retrouvés dans le questionnaire :

- Une série de questions posées en introduction permet de vérifier si la personne connaît le projet et si elle est intéressée par ce dernier. La personne qui veut autre chose qu'un lieu de vie commun pour cet espace ne fera pas partie de la population retenue pour l'étude ;
- Le questionnaire contient au total dix questions ;
- Sept questions sont consacrées aux opinions des répondants, six d'entre elles étant ouvertes. Un ensemble de sous-questions à l'intérieur même de ces questions sont posées avec choix de réponse, avec pour but de valider des idées ayant été énoncées lors de l'étude précédente (Boucher *et al.* (2010) : 49) ;
- La formulation et l'ordre des questions respectent ainsi une « méthode de l'entonnoir », permettant au répondant de partir avec son opinion générale sur la question pour incorporer progressivement des questions qui précisent la vision globale énoncée au début ;
- Une question porte par la suite sur l'intérêt de la personne interrogée à s'impliquer ultérieurement dans le processus, soit pour être informée à propos de l'assemblée de validation ou pour devenir membre du CLIC-M ;
- Des questions socio-démographiques sont posées à la fin du questionnaire afin de connaître l'âge, le sexe et le nombre d'enfants de la personne consultée.

À partir des éléments mentionnés dans le tableau ci-dessus s'inspirant de la démarche de 2009, voici les sept questions ouvertes adressées aux résidents qui intègrent des préoccupations de bon voisinage, d'activités à effectuer dans cet espace, d'aménagement physique, d'embellissement et de sécurité⁴ :

1. Pourquoi êtes-vous d'accord avec l'idée d'avoir un parc à cet endroit ?
2. Aimerez-vous que le parc permette une amélioration du bon voisinage entre les résidents ?
3. Quelles activités pourrions-nous créer pour que cela puisse se réaliser ?
4. Quels sont les loisirs et autres activités qui seraient intéressantes à mettre en place dans ce parc ?
5. Quel type d'aménagement matériel permettrait la réalisation des activités ?
6. De quelle façon croyez-vous que nous pourrions embellir et entretenir cet espace ?
7. Qu'est-ce qui peut être fait dans ce parc pour prévenir la délinquance et favoriser le respect et le sentiment de sécurité ?

⁴ Le questionnaire en entier est disponible en annexe.

1.3 Population et territoire étudiés

La population ciblée pour le porte à porte se situe entre les rues Ontario et Rouen (axe sud-nord), ainsi que Viau et St-Clément (axe est-ouest), les deux côtés de chaque rue étant considérés. Le schéma suivant nous précise davantage où est situé le terrain vacant par rapport au quadrilatère en question :



La population totale vivant autour de ce quadrilatère est des 245 portes, celles-ci incluant les logements de la SHAPEM (OBLN en habitation), des condominiums, une coopérative d'habitation ainsi que des logements locatifs « standard ».

À propos de la mixité sociale

À la lumière des enjeux de cohabitation qui se font sentir à l'intérieur du quartier, la question de la mixité sociale en est un important au sein même de l'espace identifié dans cette présente étude. Si les projets de développement immobiliers urbains s'imaginent la mixité sociale comme étant naturelle et gage d'harmonie entre les résidents, force est de constater que les résultats de l'étude de 2009 semblent plutôt démontrer le contraire. La pertinence de notre étude repose donc pour une bonne partie sur ces aspects de cohabitation et de bon voisinage (entre tous et pour tous) :

« Au contraire, il importe de miser sur une mixité de milieu de vie reposant sur une cohabitation harmonieuse impliquant des relations et des échanges entre des populations présentant des caractéristiques différentes. Une mixité qui placerait au cœur du vivre ensemble la volonté de construire une cohésion sociale vécue et non pas affichée ou proclamée est une option gagnante pour tous » (Boucher et al. (2010) : 52).

1.4 Administration des questionnaires

La période de distribution des questionnaires s'est effectuée entre janvier et février 2011 par certains membres du CLIC-M et un chercheur-étudiant. Les sondeurs sont passés au moins à deux reprises pour chaque porte, pendant les après-midi de la semaine, quelques fois pendant les soirées. Bien que l'idée initiale était de prendre cinq minutes par questionnaire, nous avons pu constater que la durée de ceux-ci allaient souvent jusqu'à 15 minutes. La quantité de questionnaires répondus ne reflète que le quart de la population vivant dans ces logements. Cependant, nous croyons en contrepartie que le contenu des réponses pour chaque questionnaire s'en trouve enrichi.

1.5 Présentation et validation des résultats : table-ronde et assemblée de validation

Suite à l'administration des questionnaires, une compilation des réponses est effectuée par l'étudiant co-responsable du projet. Pour fins de validation et de présentation, ces résultats sont diffusés lors d'une « table-ronde » en mars 2011. Celle-ci était composée d'une partie des membres du CLIC-M intéressés à donner leur avis préliminaire sur la recherche et permettre à l'étudiant d'avoir d'autres angles d'analyse des résultats. Les éléments d'analyse que nous retrouvons dans cette discussion se retrouvent structurés au sein du rapport actuel. Ils ont

permis de mieux qualifier les grands thèmes qui ressortent pour le parc au sein de cette recherche. Ils ont également permis d'intégrer les aspects de la recherche sur les besoins et aspirations de 2009 au sein du chapitre consacré à l'analyse des résultats en affirmant que la présente étude semble répondre et valider une bonne part des constats de la recherche précédente, tout en allant plus loin dans les connaissances et le processus.

C'est en avril 2011 que les résultats sont présentés aux résidents du secteur par une assemblée de validation. Cette assemblée a pour objectifs de présenter les résultats de l'étude, permettre aux citoyens de s'exprimer sur la question (sonder si les résultats correspondaient à leur réalité) et les emmener à conceptualiser de manière concrète l'aménagement physique de cet espace (dans une perspective de mobilisation ultérieure). Une activité permettant aux participants de dessiner cet espace à partir des idées dévoilées par l'étude et en fonction du cadre physique possible est réalisée par la suite par le biais d'une stagiaire en urbanisme. La méthodologie de cette démarche participative permet ainsi de faire l'arrimage entre les idées collectées par la méthode sociologique afin de l'intégrer dans une vision concrète d'aménagement à partir d'une vision urbanistique. Les éléments de réflexions issus de cette assemblée sont présentés dans la section « analyse » du présent document.

1.6 Évaluation critique du processus méthodologique participatif/évaluatif

En tant que processus de recherche axé sur la participation concrète des membres du CLIC-M, l'évaluation des points forts et faibles de notre démarche repose sur cette préoccupation première : Comment renforcer le processus *participatif* ET *évaluatif* au sein d'une recherche-action participative ?

La méthodologie utilisée et décrite plus haut se base sur cette approche, mais gagnerait certainement à être améliorée en collaboration avec les personnes du CLIC-M ayant participé au processus de cette recherche. L'importance de considérer l'évaluation progressive du processus de recherche ne semble cependant pas toujours présente dans la démarche de cette recherche. Ce genre d'évaluation s'avère pourtant important en tant que création de lieu démocratique permettant aux participants de juger la validité de leurs démarches, de questionner les rapports de pouvoir présents au sein du groupe, de réfléchir aux problèmes éthiques et politiques liés à l'apprentissage, ainsi que pour avoir une réflexion consciente de ses valeurs au sein de la recherche (Longtin (2011) : 17-18). Cette section analyse les points forts et faibles de notre présente recherche en fonction de cette perspective.

Nous pouvons considérer de manière générale que les membres du CLIC-M ont été impliqués de manière active dans le processus participatif et évaluatif. Les rencontres mensuelles du CLIC-M sont, par exemple, un lieu qui permet de se questionner réellement sur la validité de cette recherche, notamment en ce qui a trait à la tension constante entre les idées nouvelles provenant des membres et la volonté de respecter les décisions antérieures prises par le groupe. Nous voyons également de quelle manière les questions politiques liées à cette démarche ont été mises en relief (celle-ci pouvant servir à la fois comme outil de mobilisation sociale des résidents et d'outil de travail auquel se référer lors de démarches politiques futures auprès de la Ville de Montréal).

La question participative rencontre des limites lorsque vient le temps d'entrevoir une implication plus grande de la part des membres du CLIC-M au sein de cette recherche. Cette limite doit être perçue en ce qui a trait à la répartition des rôles entre participants et chercheurs/stagiaires, par l'entremise de la personne facilitatrice/animatrice. Il est bien entendu important d'avoir en tête les facteurs qui viennent influencer ces limites, notamment le temps limité lié à tout processus de recherche (et mandat de travail), la difficulté générale d'avoir un nombre suffisamment élevé de participants pour entrevoir une démarche participative qui respecte les horaires et les contraintes de chacun, ainsi que la tension constante entre les tâches de travail à accomplir, réparties entre personnes salariées et personnes volontaires non rémunérées. Ainsi, lors de la création du questionnaire, l'étudiant-chercheur a pris les suggestions des membres du CLIC-M afin de concocter des questions, pour revenir ensuite en comité pour les retravailler et décider d'un ordre de présentation. Cette étape a été effectuée de manière à ce que le chercheur puisse avoir la possibilité de construire lui-même les questions. Est-ce qu'il aurait été possible de demander aux participants comment voulaient-ils procéder pour construire le questionnaire ? La même idée ressort pour ce qui est de la compilation et l'analyse des résultats. Le rôle de compilation a été attribué d'emblée au chercheur. Celui-ci a effectué une pré-analyse des résultats pour ensuite faire valider ces informations et demander aux participants d'autres angles d'analyse. Est-ce que la compilation et l'analyse pourraient bénéficier d'une participation plus active de la part des membres du CLIC-M ? Le fait est que la question n'a même pas été posée de manière explicite auprès du groupe.

Comme le mentionne Longtin (2011) lorsqu'il parle de l'idée d'*évaluation participative transformatrice*, un groupe va souvent dépendre des animateurs/facilitateurs pour mener à bien une recherche participative. C'est au gré des apprentissages qu'ils deviennent cependant progressivement responsables du processus dans son ensemble, autant pour s'impliquer dans les phases de la recherche que pour encadrer les chercheurs et stagiaires s'impliquant auprès de leurs projets (p. 19). Le rôle de la personne facilitatrice (ou animateur-trice social-e) doit ainsi se placer entre la transmission de la continuité des acquis des démarches effectuées et le fait de

s'assurer que ce seraient les participants eux-mêmes qui soient partie prenante de cette transmission de la continuité. Autrement dit, l'accueil de nouvelles personnes ne doit pas faire oublier à tous l'importance d'intégrer les nouvelles idées en respectant les acquis des démarches de travail antérieur. Dans cette perspective, il importe de réfléchir au contexte actuel de l'organisation où la présence de l'animatrice du comité citoyen a été grandement diminuée pour des causes hors de notre contrôle. Le défi pour assurer la continuité repose en plus grande partie sur la vigueur de l'équipe de participants actuelle. Celle-ci permettra d'assurer une continuité non seulement au niveau de l'amélioration des conditions de vie du quartier, mais également en ce qui a trait à la participation plus active des participants aux diverses étapes propres aux futures démarches liées à un processus de recherche-action participative.

Face à ces constats, nous suggérons les recommandations suivantes :

- Que les membres du CLIC-M participent de manière plus active à la répartition des tâches effectuées au sein des diverses étapes de la recherche, et ce d'une manière progressive et selon la volonté de chacun ;
- Que les participants du CLIC-M remplissent, comme première étape, un petit formulaire évaluatif du travail effectué par l'étudiant chercheur de la présente recherche afin d'identifier eux-mêmes les forces et limites de la démarche ;
- Que *Parole d'exluEs* et l'Accorderie créent, pour la suite, un espace délibératif au sein du CLIC-M, afin de permettre progressivement aux membres d'encadrer les stagiaires et chercheurs de manière plus structurée et systématique (sans pour autant devenir une simple tâche gestionnaire vidée de son contenu démocratique).

2. RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Cette section présente les idées émises par les résidents concernant l'aménagement de l'espace vacant et de son utilité potentielle. Nous présentons, dans leur ordre d'apparition, les résultats des sept questions posées à ces derniers. Cette approche permettra au lecteur de comprendre la démarche du questionnaire et l'ordre d'apparition des idées émises par les répondants. Dans le but de rendre les diverses suggestions plus compréhensibles, des sous-catégories de réponses sont présentes au sein de chaque question.

Nous pouvons cependant dès maintenant visualiser les grandes catégories de réponses retrouvées dans cette enquête. Les thèmes suivants ressortent de manière importante à titre de préoccupations liées à cet espace vacant :

- ❖ La vie de quartier (incluant des activités communautaires, des jeux d'enfants et des activités sportives) ;
- ❖ Un espace pour les enfants (une préoccupation importante) ;
- ❖ Le sport en général ;
- ❖ De l'embellissement et verdissement du site ;
- ❖ La sécurité des lieux.

C'est donc dans la manière dont ces thèmes sont structurés que nous pourrions percevoir ci-dessous les besoins et problématiques présents ainsi que les nombreuses idées émises pour y répondre.

2.1 Les répondants

Sur 245 portes auxquelles ont été administrés des questionnaires de façon orale et écrite, 58 questionnaires ont été compilés. Si le nombre de refus et de personnes non qualifiées pour répondre au questionnaire (ne veulent pas de parc) peut sembler impressionnant (26/245), il est tout de même intéressant de le comparer au nombre de personnes intéressées pour la suite du projet, soit 32 sur 245. Au total, ce sont donc 84 ménages sur 245 qui ont été interpellées par l'étude (en additionnant le taux de réponse et de refus).

Parmi cet échantillon de résidents, nous constatons que les personnes âgées entre 26 et 45 ans sont plus présentes que les autres tranches d'âge, et que les femmes (53 %) sont plus nombreuses à avoir répondu que les hommes. 24 répondants sur 58 (41 %) ont des enfants, 76 % étant âgés de 4 ans et plus.

2.2 Réponses par question

Nous présentons dans cette section les faits saillants propres aux sept questions centrales du questionnaire. Pour un inventaire plus détaillé des réponses, veuillez vous référer aux annexes.

Q.1 *Pourquoi êtes-vous d'accord avec l'idée d'avoir un parc à cet endroit ?*

« Parc embelli, amène du monde, endroit paisible, permet de prendre l'air, marcher, familles enfants peuvent y aller. »

Trois catégories de préoccupations ressortent spontanément de la part des résidents à cette première question, soit : les enfants, la vie de quartier et l'embellissement-verdissement. L'ensemble des réponses par rapport à cette question nous indique deux types de réponses posées, soit en terme de problématiques ainsi que de besoins nommés pour répondre aux problèmes identifiés.

- *La question des enfants* : cette question est très présente dans l'esprit d'une bonne part des personnes interrogées (cette thématique étant revenue à dix-neuf reprises). Nous observons deux éléments de problématique : d'un côté les résidents ont des préoccupations par rapport à la sécurité des enfants, qui jouent dans les ruelles avec le passage d'automobiles et sur un terrain contenant des déchets de construction. D'un autre côté, les enfants sont souvent perçus comme étant nuisibles pour les résidents, notamment en ce qui a trait à l'espace de jeux dans les stationnements automobiles. Un terrain aménagé pourrait répondre à des besoins de proximité des enfants par rapport à leurs parents lorsqu'ils jouent dehors, afin qu'ils aient leur propre espace de jeux sécuritaire et qu'ils évitent de se retrouver dans des endroits entraînant des frustrations de la part des résidents avoisinants (pour « libérer les voisins de la présence des enfants ») ;

- *Amélioration de la vie de quartier* : il est noté ici que la concentration des familles dans ce secteur est importante depuis quelques années, et qu'en contrepartie la surveillance des enfants n'est pas assez présente dans le voisinage. L'utilité d'un espace aménagé se reflète pour de nombreux répondants dans la possibilité d'enrichir la vie de quartier, notamment par une plus grande fréquence de rencontres et d'échange entre les gens.
- *Embellissement-verdissement* : ce thème est lié à la problématique esthétique. Cet espace manque de verdure, c'est très laid, avec un trou boueux qui fait penser à une « lagune » avec déchets de construction. Il pourrait être aménagé avec une autre vocation que celle d'un stationnement ou de condos. Ainsi, de nombreuses personnes perçoivent la pertinence de verdir cet espace pour y inclure des espaces naturels, afin notamment de pouvoir s'y promener, de contribuer à la réduction des îlots de chaleur urbains et améliorer la qualité de l'air.

Q.2 *Aimeriez-vous que l'espace vacant permette une amélioration du bon voisinage entre les résidents ?*

Cette question à choix de réponses avait pour objectif d'orienter la suite des questions dans le sens des préoccupations nommées dans l'étude de 2009 sur les besoins et aspirations quant aux thématiques *vie de quartier* et *ménage et cohabitation* (Boucher *et al.* (2010) : 45-49). C'est à 91 % que les répondants ont répondu par l'affirmative à cette question, une personne émettant toutefois des réserves quant à l'implication réelle des gens dans le processus (reflétant à cet effet les réflexions émises lors de la recherche précédente liées à la faible volonté de s'investir comme acteur en raison notamment de l'isolement des populations (Idem : 38).

Q.3 *Quelles activités pourrions-nous créer pour que cela puisse se réaliser ?*

Cette question découle directement de la deuxième question permettant de concrétiser des idées pour améliorer le bon voisinage. Le sens de cette dernière semble cependant avoir été entendu par les répondants comme étant la possibilité de répondre aux multiples éléments mentionnés dans les réponses à la première question.

Les répondants émettent de nombreuses idées quant aux stratégies à prendre pour permettre la réalisation de ces activités. Il est question d'aborder les médias pour diffuser la connaissance des activités, de faire connaître davantage l'Accorderie et *Parole d'exluEs* au sein de ces activités, d'intégrer les parents à titre d'acteurs faisant de l'animation et de la supervision auprès des

jeunes, de miser sur des événements familiaux et intergénérationnels et finalement de se connaître et partager ses idées.⁵

Les idées suggérées permettent ainsi de répondre à des besoins de contact et d'échange pour les gens, de sécurité pour les enfants et parents ainsi que pour permettre une forme d'autofinancement de ces activités. Nous pouvons classer ces idées en terme d'activités et d'échanges, soient :

- *Activités* : fêtes de voisins (de quartier, champêtre, pour enfants), barbecues, rencontres de voisins/familles, pique-niques et soupers plein air, jeux de bingo, mini-concerts, activités d'inauguration du parc et activités bénéfiques de levée de fonds. La participation des parents pour l'animation et la supervision des enfants ressort au sein des activités suggérées ;
- *Échanges* : des personnes ont émis des idées quant à l'utilisation de cet espace afin de partager des idées sur l'amélioration du quartier, mais également pour échanger des services et des biens matériels (par l'intermédiaire d'un bazar par exemple).

Lorsque nous avons demandé aux répondants ce qu'ils pensaient des fêtes de quartier et de la création d'un comité de voisinage, ces derniers se sont prononcés positivement à 84 % pour la première idée et à 79 % pour la seconde. (Il est à noter ici qu'en raison de petites erreurs quant à l'administration du questionnaire, nous avons un taux d'absence de réponses allant jusqu'à 14 % des répondants).

Q.4 Quels sont les loisirs et autres activités qui seraient intéressantes à mettre en place dans ce parc ?

Lorsque vient le temps de réfléchir aux activités de loisirs, les motivations invoquées par les répondants tournent autour des idées d'encourager les jeunes à aller dehors, de créer une zone de surveillance, de mettre en valeur la mixité sociale du quartier, de créer un terrain éducatif pour les jeunes ainsi que de permettre aux résidents d'apprendre l'histoire de leur quartier. L'ensemble des activités suggérées révèlent deux nouvelles catégories de réponses (celles des *activités sportives* et *activités de relaxation*) en même temps que les précédentes deviennent plus détaillées. Les *activités communautaires* ressortent ainsi de manière similaire à la question 3

⁵ Les stratégies d'aménagement matériel nommées à cette question seront présentées à la question 5, qui aborde spécifiquement cet aspect.

(mais avec quelques nouvelles idées), alors que les *activités pour enfants* trouvent des idées beaucoup plus spécifiques. Les divers loisirs et activités se détaillent comme suit :

- *Activités communautaires* : en plus des fêtes de quartier (de voisins, d'enfants) et des barbecues - pique-niques mentionnés précédemment, nous retrouvons ici des idées de cinéma plein air, de jardinage communautaire, de jeux de fer et pétanque, ainsi que de spectacles amateurs d'été (faits par des jeunes, en collaboration avec les écoles de quartier, pour le théâtre et la musique). L'idée d'un parc à chiens est placée ici, malgré qu'elle soit communautaire de manière plutôt exclusive aux propriétaires de chiens ;
- *Activités pour enfants* : camps de jours, chasses aux trésors, cours de dessins et concours d'habiletés sont présents à titre d'activités supervisées. Une mention spéciale est faite pour ne pas oublier l'hiver dans l'aménagement des idées (activités de glissades, de sculptures sur neige, etc.). Des jeux libres sont également mentionnés, le plus souvent sous le vocable « jeux pour enfants », mais également pour des jeux d'eau, des pataugeoires, etc. (voir la question 5 pour des détails d'aménagement matériel rejoignant les enfants) ;
- *Activités sportives* : le basket-ball, le volley-ball et le soccer (avec tournois et parties enfants-adultes) sont les activités les plus souvent mentionnées. D'autres sports sont également présents, dont le patinage en hiver ;
- *Activités relaxation* : coin de lecture et espace permettant de faire du taï chi et du yoga sont des éléments regroupés sous la catégorie de *relaxation*.

En ce qui a trait aux sous-questions à choix de réponse fixe, nous obtenons les résultats suivants :

- Activités sportives : oui à 71 %
- Animation pour les jeunes : oui à 81 %
- Jardinage urbain : oui à 74 %.

Des réserves sont nommées concernant les activités sportives, notamment en ce qui a trait à l'espace limité du terrain ou de la quiétude qui pourrait être troublée. Concernant des activités d'animation pour les jeunes, celles-ci permettraient d'être présent auprès des jeunes et prendre le pouls de ce qui se passe avec eux. Il a également été énoncé que ces activités ne sont pas prioritaires, qu'elles devraient se dérouler à l'intérieur des fêtes ou encore que les activités pour enfants devraient être libres et non encadrées. En ce qui a trait au jardinage, quelques personnes émettent l'idée de faire des jardins communautaires, alors qu'une autre personne précise qu'il y

en a déjà un près d'ici. Il est également suggéré de mettre des fleurs et non un jardin, ou encore de faire un jardin pour enfants, pendant qu'une personne croit qu'il faut d'abord rassembler les gens car ils ne sont pas prêts à cela.

Q.5 Quel type d'aménagement matériel permettrait la réalisation des activités ?

Cette question permet aux répondants d'identifier des stratégies d'aménagement concrètes permettant de réaliser les nombreuses idées énoncées jusqu'à maintenant. Nous revoyons surgir ici la question de l'embellissement-verdissement, ainsi que quelques idées concernant un aménagement sécuritaire. Mais ce sont surtout les catégories liées aux activités communautaires, pour enfants et pour les sports qui ressortent avec le plus de détails :

- *Activités communautaires* : des tables de pique-niques sont très populaires (nommées à 10 reprises), des bancs (5 reprises), des toilettes (2 reprises), espace à jeux de pétanque (3 reprises), des barbecues, un kiosque alimentaire avec collations, une petite scène un peu surélevée (pour des prestations artistiques) et un endroit pour se réchauffer l'hiver ;
- *Activités pour les enfants* : des jeux pour enfants sont nommés à 9 reprises, des balançoires (9 fois), des glissades (10 fois), des carrés de sable (6 fois), des structures d'équilibre et d'escalade (2 fois), des jeux de marelle et ballon poire, des jets d'eau (5 fois), ainsi qu'une barboteuse et pataugeoire (3 fois) ;
- *Activités sportives* : les terrains sportifs liés aux activités suggérées en question 4 resurgissent ici sous forme matérielle, comme par exemple des paniers de basket-ball comme élément le plus populaire (4 reprises). Des idées originales apparaissent, notamment pour les adolescents avec un « skate parc » (2 reprises), des machines de conditionnement, des murs d'escalade et des supports à vélo (3 reprises) ;
- *Embellissement-verdissement* : lorsqu'il s'agit de verdissement, ce sont les arbres qui semblent venir immédiatement à l'esprit (idée mentionnée à 9 reprises). Du gazon est également populaire (4 reprises), de la verdure en général (3 reprises), toutes les composantes liées à l'aménagement paysager classique (des arbustes, des fleurs, des bandes de terre végétales), ainsi que des idées innovantes comme un espace de jardinage et un élevage de poules. Il est également suggéré de mettre de l'équipement pour le jardinage (fourni par la Ville) et une zone clôturée spécifique pour ce genre d'espace, de même que des poubelles et des bacs à compost de manière générale pour les passants. Nous verrons de manière plus détaillée les idées propres à cet aspect à la question 6.

- *Aménagement sécuritaire* : les idées par rapport à cet aspect sont encore marginales et vont surtout se préciser lors de la question 7. Ici des lampadaires sont suggérés pour éviter le flânage.

En ce qui a trait aux sous-questions à choix de réponse fixe, nous obtenons les résultats suivants :

- Êtes vous d'accord avec l'idée d'avoir des tables : oui à 84,5 %
- Êtes vous d'accord avec l'idée d'avoir des bancs : oui à 86 %
- Êtes vous d'accord avec l'idée d'avoir une fontaine : oui à 86 %.

L'idée d'avoir des tables et des bancs semble refléter une crainte parmi quelques répondants quant aux dangers du flânage et de la présence de « junkies » que cela pourrait occasionner. Par ailleurs, la question concernant la présence ou non d'une fontaine semble avoir porté confusion, pour certains ce terme renvoyant à une fontaine à boire, pour d'autres une fontaine d'eau où les jeunes pourrait jouer.

Q.6 De quelle façon croyez-vous que nous pourrions embellir et entretenir cet espace ?

Il est frappant de constater ici l'importance accordée à l'implication citoyenne face à cette thématique. De manière générale, les idées énoncées à ce point se divisent en trois catégories, soit celle qui a trait à l'implication pour l'embellissement et l'entretien, l'importance de faire de la sensibilisation, ainsi que les idées plus détaillées de l'aménagement matériel à mettre en place.

- *Implication* : quatre types d'implication ressortent ici, soit celle de l'implication individuelle, de l'implication communautaire, de l'implication rémunérée, puis de l'implication de la Ville. De nombreuses personnes croient que les résidents peuvent eux-mêmes contribuer à entretenir, nettoyer et ramasser les déchets (réponses apparaissant à 11 reprises). Il est de plus suggéré de créer un partage de tâches entre les résidents, afin que des bénévoles puissent aller ramasser les déchets dans le parc à tour de rôle (sous forme de comité d'entretien ou de bon voisinage). L'idée ici est plus la qualité des personnes impliquées que la quantité de celles-ci, selon un répondant. Il s'agit de faire le ménage, des corvées de nettoyage, de ramasser les feuilles (mentionnée à 4 reprises). Des idées sont également émises concernant la récompense de l'effort des personnes impliquées, d'engager des personnes pour entretenir cet espace ou engager des jeunes pour le nettoyage et la surveillance. Une autre personne parle ici d'avoir une coopérative avec une personne faisant la gestion de la construction et de l'entretien. Nous avons

finalement une bonne part des répondants qui identifient la Ville comme acteur important de l'entretien du parc, celle-ci doit « faire sa part » (mentionné à 6 reprises).

- *Sensibilisation* : « La propreté, qu'on se le dise ». Cette idée revient à plusieurs reprises, autant en ce qui a trait au recyclage que sur la propreté générale du parc. Il est question de le faire de bouche à oreille, avec des affiches ou encore en nommant le parc au nom d'une personnalité connue en environnement.
- *Aménagement matériel* : comme mentionné plus haut à la question 5, les idées propres à ce thème particulier sont beaucoup plus exhaustives ici. La question du matériel pourrait se diviser en catégories de verdissement, de propreté et de loisirs. Pour les espaces verts, sont mentionnés des arbres (10 fois), des fleurs (9 fois), du gazon (5 fois), des arbustes (3 fois), des plantes, des plates-bandes, des cabanes à oiseaux, des clôtures décoratives (3 fois), un espace paysager et une ruelle verte. Les poubelles reviennent à 11 reprises, le recyclage à 3. L'idée de poubelles compartimentées entre les déchets et le recyclage a été suggérée, ainsi qu'un bac à compost (communautaire). Un support à bicyclette ainsi qu'un mur pour graffiteurs font parties des idées mentionnées au niveau des loisirs. L'idée de lampadaires n'est mentionnée qu'une seule fois, mais reviendra de manière importante pour la question 7.

En ce qui a trait aux sous-questions à choix de réponse fixe, nous obtenons les résultats suivants :

- Devrait-il y avoir de la sensibilisation à la propreté : oui à 90 %
- Devrait-il y avoir des activités annuelles de nettoyage : oui à 91 %
- Devrait-il y avoir du jardinage urbain : oui à 69 %.

Concernant la sensibilisation, d'un côté est mentionné qu'il faut des pancartes, de l'autre que le bouche à oreille suffirait. Pour ce qui est du jardinage, il est suggéré ici d'en faire avec les enfants. On suggère ici du jardinage collectif et non communautaire, ou de mini-jardins communautaires. Le taux de réponses par l'affirmative pour cet aspect est plus bas que les autres questions. À l'instar de la question 4 qui aborde également la question du jardinage urbain (sous l'angle des activités et loisirs), peut-être faut-il y voir l'idée que la vie de quartier passe tout d'abord par d'autres stratégies prioritaires ? La question reste ouverte, le taux positif de réponse dépassant tout de même les 50 %.

À propos du jardinage urbain

Lors de la validation des résultats en table-ronde, une participante du CLIC-M a fait remarquer qu'il peut y avoir confusion chez les gens entre les termes de jardinage communautaire et jardinage collectif. Nous proposons ici quelques définitions simples.

- Le jardinage communautaire se définit par le découpage d'un terrain en plusieurs parcelles locatives, administrées par la Ville, où chacun y cultive son propre jardin ;
- le jardinage collectif, quant à lui, regroupe plusieurs personnes sur un même terrain, qui appartient également à la Ville, mais qui est géré par un organisme communautaire, chargé d'animer les citoyens intéressés à prendre part au jardinage commun de ce terrain.

Pour plus d'informations, voir le portail officiel des jardins communautaires de la Ville de Montréal (www.ville.montreal.qc.ca/jardinscommunautaires), ainsi que le Regroupement des jardins collectifs du Québec (<http://www.rjcq.ca/>).

Q.7 Qu'est-ce qui peut être fait dans ce parc pour prévenir la délinquance et favoriser le respect et le sentiment de sécurité ?

L'ordre des questions est important dans une entrevue. La question portant sur la sécurité ne peut être évitée, tout en étant celle qu'on ne veut pas aborder en premier. Voilà qui pourrait expliquer pourquoi presque aucune suggestion n'est apparue en ce sens dans les réponses précédentes, l'emphase étant mise sur les idées d'activités positives. Nous verrons ici que c'est à partir d'une perspective communautaire qu'il peut être possible d'atteindre des objectifs de sécurité. Ainsi, nous classons les catégories de réponses à cette question de la manière suivante : importance de la surveillance (à plusieurs niveaux), de l'encadrement, de « l'esprit » communautaire pour la vie de quartier, de la sensibilisation et de l'aménagement matériel.

- *Surveillance* : l'idée de surveillance de manière générale est abordée à plusieurs reprises (6 fois), tandis que des suggestions plus concrètes prennent forme en termes de surveillance parentale, par les voisins ainsi que par un comité de parents/voisinage. La surveillance policière est également importante (mentionnée à 9 reprises), bien qu'elle puisse n'être qu'occasionnelle et utilisée pour faire de la sensibilisation. Il est également suggéré de « prendre en charge » la prostitution et le trafic de drogue.
- *Activités d'encadrement* : selon plusieurs répondants, les enfants pourraient bénéficier d'une plus grande surveillance, tandis que les jeunes d'un certain encadrement. Il est

question de moniteur, d'animateur, d'une personne qui « watch » les jeunes afin de leur dire quoi faire et les tenir occupés. Les adultes auraient également besoin d'être occupé selon un répondant.

- *Vie de quartier* : il est intéressant de constater ici de quelle façon la vie communautaire peut agir à titre préventif au niveau de la sécurité. Il s'agit d'utiliser le parc (mentionné à trois reprises), d'échanger, de se parler et de tisser des liens entre résidents, ainsi que de faciliter l'implication afin que les gens se sentent chez eux. S'il faut revenir à des valeurs communautaires, il s'agit également d'avoir un projet permettant de travailler ensemble pour un objectif commun.
- *La sensibilisation* : les éléments de sensibilisation se divisent en suggestions plus locales d'affichage ainsi que de conférences faites par des groupes en sécurité, de même que sur des thématiques de sensibilisation plus larges (et qui dépassent les enjeux de cet espace spécifique) portant sur la prévention du suicide et de l'utilisation des drogues.
- *Aménagement physique* : l'éclairage est l'aspect le plus souvent nommé dans cette catégorie de réponses (mentionné à 12 reprises), de même que l'idée de clôturer certains espaces (par rapport à la circulation automobile intense sur Viau par exemple) (mentionnée 5 fois). Il est également question d'aires ouvertes (2 fois) et de caméras. L'idée de garantir un espace pour les jeunes ressort ici, comme par exemple avec un skate-parc ou un mur pour graffiteurs.

En ce qui a trait aux sous-questions à choix de réponse fixe, nous obtenons les résultats suivants :

- Pertinence de faire de l'affichage de sensibilisation au civisme : oui à 83 %
- Pertinence de faire des activités de sensibilisation sur certains sujets de sécurité liés aux parcs : oui à 86 %
- Pertinence d'un comité de voisinage : oui à 88 %.

Selon une répondante, les deux suggestions d'activités et d'affichage devraient être réalisées de manière « chaleureuse » et avec humour. Il ressort également l'idée que s'il y a déjà un fort sentiment d'appartenance dans cet espace, l'affichage ne sera pas nécessaire. Au niveau du comité de voisinage, une répondante mentionne l'idée qu'il doit y avoir un comité « penseur » et un comité « action ».

2.3 La participation des personnes interrogées

Il est intéressant de constater qu'un bon pourcentage de personnes est motivé à prendre part d'une façon ou d'une autre à la suite du projet (soit 32 répondants sur les 58 interrogés), que ce soit pour assister à l'assemblée de validation, à titre de membre du CLIC-M ou encore pour prendre part à des activités ponctuelles ayant lieu dans le parc (comme des corvées de nettoyage).

Le défi d'impliquer la population locale reste important dans le secteur, comme le rappelle d'ailleurs l'étude sur les besoins et aspirations de 2009 (Boucher *et al.* (2010) : 38). S'il s'agit de connaître les problématiques de manière plus ciblée, le but de ces démarches de recherche est également au niveau de l'implication des résidents. Or, il semble tout de même que des éléments liés à la participation surgissent de manière récurrente au sein de cette étude, spécialement lorsque vient le temps de parler d'embellissement-verdissement. Beaucoup de personnes se disent favorable à l'existence d'un comité citoyen en lien avec cet espace. Il s'agit maintenant de savoir comment faire vivre ces idées pour savoir si elles passeront le test de la réalité, notamment en ce qui concerne les démarches urbanistiques liées à l'aménagement de l'espace. Nous verrons plus loin, au sein de l'analyse des résultats, les actions possibles en ce sens, en concordance avec des éléments de réflexion de la recherche de 2009, ainsi que du plan d'action à venir pour le CLIC-M.

3. ANALYSE ET VALIDATION DE LA RECHERCHE

L'ordre d'apparition des questions et les éléments de réponses présentés au point précédent nous permettent de saisir l'évolution des idées au sein du questionnaire même, dévoilant du même coup en quoi les préoccupations initiales liées à l'aménagement d'un espace pour enfants, d'une meilleure vie de quartier et de l'embellissement de cet espace sont enrichies par diverses idées d'activités et d'aménagement matériel au sein de cet espace. La présente section s'attarde maintenant à présenter les éléments d'analyse et de validation permettant d'aller plus loin dans les démarches de mobilisation du CLIC-M. La première de ces validations touche à l'étude elle-même, soit le recueil des commentaires et réactions issus de l'assemblée publique de validation. La deuxième validation fait ressortir les éléments d'analyse de ce sondage en fonction de l'étude sur les besoins et aspirations de 2009. Une troisième réflexion concerne les divers niveaux d'intervention qui sont maintenant envisageables à la lumière de cette étude et au sein de la continuité des démarches propres au CLIC-M.

3.1 Assemblée de validation des résultats

L'assemblée de validation de cette recherche, effectuée le 30 avril 2011, avait pour objectif de faire connaître les résultats de cette dernière auprès de la population, ainsi que d'avoir une rétroaction interactive de celle-ci par rapport aux résultats. À l'aide de cartons verts et rouges leur permettant de voter, les participants de l'assemblée ont pu donner leur aval aux résultats de l'étude (au sens où celle-ci reflète leurs préoccupations par rapport à l'aménagement de cet espace), ainsi que poser des questions et émettre des commentaires sur leurs préoccupations de manière générale. Nous retenons trois grandes préoccupations de la part des personnes présentes lors de l'assemblée, liées à la pertinence de cette recherche ainsi qu'à sa faisabilité :

- Un citoyen impliqué dans une démarche de mobilisation collective à l'échelle du quartier est préoccupé par rapport aux démarches du CLIC-M et de *Parole d'exluEs*. Est-ce que ce genre d'étude et d'implication va venir en conflit avec d'autres organisations de quartier ayant des objectifs similaires ? Est-ce complémentaire ou envahissant ? Pour l'équipe du CLIC-M, il est important de tenir compte des démarches effectuées par les autres organismes du quartier, afin d'être complémentaires à celles-ci. Nos actions doivent permettre la construction d'une plus grande volonté d'implication de la part des résidents en ce qui a trait aux questions du développement social d'Hochelaga-Maisonneuve.

- La question portant sur l'aménagement physique de l'espace emmène des questionnements quant au réalisme de pouvoir mettre en œuvre toutes ces idées à l'intérieur de cet espace restreint. Cette préoccupation trouve réponse au sein de l'activité portant sur l'aménagement physique de cet espace, à l'aide de maquettes en cartons sur lesquelles les participants peuvent dessiner leurs espaces de manière concrète et ainsi sélectionner les éléments les plus déterminants parmi la sélection présentée.
- L'idée d'accueillir les idées nouvelles à partir des personnes qui s'impliquent réellement dans les rencontres est venue questionner la validité des opinions émises dans cette recherche. Doit-on se limiter aux opinions de personnes anonymes issues d'un processus consultatif ou doit-on innover en intégrant les nouvelles idées issues d'un processus délibératif ? À cette question, il est répondu que cette recherche permet de mobiliser des personnes et donne les grandes lignes d'orientations sur lesquelles s'inspirer pour aller de l'avant. Ces idées ne doivent pas être contraignantes ni restreindre les nouvelles idées. Il est cependant important de savoir que celle-ci constitue un canevas permettant de connaître le pouls de la population et nous permet de savoir si les projets vont trouver écho ou non au sein de celle-ci.

De manière générale, cependant, l'ensemble des éléments de réponses pour chaque question de la recherche a fait l'objet d'une validation positive.

3.2 Analyse des résultats et validation de la recherche antérieure

Étant donné que les questions ont été élaborées en fonction des éléments d'action et de solutions mentionnées dans l'étude de 2009 (points 1, 2, 3, 6, 7 du chapitre 5), nous pouvons constater que les résultats de l'étude représentent une validation supplémentaire de l'étude de 2009, mais en allant plus loin. Le tableau suivant nous permet de jeter un regard comparatif sur les acquis des résultats de cette étude par rapport aux thématiques issues de l'étude antérieure :

Thèmes issus de l'étude 2009	Éléments retenus de l'étude de 2009 pour construire le questionnaire (voir point 3.3.1)	Éléments de réponses formulés par les résidents de l'étude actuelle
Vie de quartier	Socialisation des résidents, création de fêtes de quartier et de comités de voisinage, amélioration de l'information aux résidents sur des « ressources existantes et services à leur portée ».	<ul style="list-style-type: none"> • Enrichir la vie de quartier • Augmenter les rencontres et la socialisation • Activités de quartier (fêtes) et échanges
Loisirs et activités culturelles	Espaces pour les enfants et zones d'activités sportives pour les jeunes, ainsi que des espaces pour les fêtes de quartier.	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un espace pour les enfants avec diverses suggestions de jeux • Activités de sports divers et activités de relaxation
Ménage et cohabitation	Briser l'isolement par des lieux de rassemblement.	<ul style="list-style-type: none"> • Le parc suggéré et accepté comme manière d'améliorer le bon voisinage entre résidents • Validation de l'idée d'avoir un comité de voisinage
Civisme et environnement	Responsabilisation individuelle face à la propreté, mais également au niveau du verdissement des espaces publics.	<ul style="list-style-type: none"> • Les citoyens doivent faire leur part • Il faut des comités d'entretien • Il faut valoriser l'effort des gens en ce sens • Il faut plus de sensibilisation sur la propreté et le recyclage
Troubles de l'ordre public	Notamment la délinquance et la prostitution. Dans le cas du terrain vacant, l'orientation des questions visera surtout la prévention de ces problématiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut de la surveillance • Il faut une vie communautaire active • Il faut des activités d'encadrement • Il faut de la sensibilisation • Il faut un aménagement sécuritaire
Aménagement du terrain vague à proximité des immeubles de la SHAPEM	Un parc étant la suggestion la plus populaire, des éléments d'aménagement sont retenus, tels un lieu pour enfants et jeunes, des tables, bancs, fontaine, activités sportives, jardins communautaires, parc à chiens, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Tendance importante pour un espace pour enfants, mais également pour une vie commune et pour embellir et verdir l'espace • Validation positive de l'idée de tables, bancs, fontaines et jardins communautaires • Peu d'enthousiasme pour un parc à chiens • Beaucoup de suggestions pour activités sportives

En comparant la troisième colonne de ce tableau aux éléments de questionnements issus de l'étude précédente (colonne un et deux), nous pouvons constater que les idées sont maintenant beaucoup plus riches et les suggestions pour rendre le parc vivant beaucoup plus nuancées. À une fonction essentiellement pour les enfants, l'idée d'un parc s'est enrichie des thématiques liées à une vie communautaire plus riche, ainsi qu'à une volonté d'embellir cet espace, venant valider les diverses préoccupations et suggestions présentes pour améliorer la vie de quartier et la cohabitation des ménages, de même que pour le civisme et l'environnement. Des idées nouvelles au niveau des échanges entre résidents sont apparues, de même que la création de zones de relaxation. À la validation de certaines suggestions émises lors de la précédente étude (en ce qui a trait à l'aménagement de tables et de bancs) se rajoute une liste considérable d'idées portant sur l'aménagement matériel de l'espace, autant au niveau communautaire qu'au niveau du verdissement et aux installations pour la sécurité du voisinage (voir les points 4.2.5 à 4.2.7 pour des listes détaillées). Les questions liées à l'ordre public trouvent un écho intéressant en ce qui a trait aux divers aspects préventifs pour assurer un sentiment de sécurité à l'intérieur de cet espace. Il se dégage ainsi un constat intéressant, qu'il ne faut pas seulement des mesures sécuritaires pour assurer la viabilité du parc, mais encore faut-il que les résidents investissent et s'approprient cet espace afin qu'il soit sécuritaire. Nous concluons cette analyse en spécifiant que même si le terme de parc n'est pas encore utilisé officiellement, il semble bien que ce soit dans cette optique que les personnes envisagent l'aménagement de ce futur espace.

CONCLUSION

Une réflexion pour la suite des choses

Cette étude sur la vision que portent les résidents de l'îlot de l'ancienne biscuiterie Viau concernant l'aménagement d'un terrain vacant a eu pour objectif de faire un état des idées et des motivations des résidents par rapport à ce projet, déjà présent et énoncé lors de la recherche sur les besoins et aspirations de 2009. Les aspects portant sur la méthodologie participative de cette démarche nous démontrent en quoi un comité d'implication citoyenne local peut être partie prenante des diverses étapes d'une recherche. Il est important toutefois de rester vigilant afin de léguer les acquis de ces démarches à d'autres projets pour qu'ils puissent avoir pour visée une amélioration constante de l'appropriation du processus de construction des savoirs par les populations elles-mêmes.

Les résultats de cette étude nous montrent également les connexions possibles à effectuer entre des problématiques sociales vécues par des populations et les divers moyens d'y répondre par l'intermédiaire d'un espace à aménager en fonction des idées qui le supportent. Il est légitime de se demander à cette étape si la validation de l'étude antérieure par les résultats issus d'une consultation plus ciblée a réussi à mobiliser les résidents vers la réappropriation de leurs espaces publics. La présente étude est un portrait, une photographie de l'avis d'une partie de la population. Elle doit rester un outil au service des personnes réellement impliquées au jour le jour, dans les diverses étapes qui gardent en mémoire les démarches effectuées antérieurement en les rendant vivante au quotidien. Les membres du CLIC-M sont les premiers acteurs à être mobilisés dans cette démarche. De ce point de vue, il semble bien que la démarche soit solidement ancrée au sein d'une équipe active et motivée. Même si les résidents dans leur ensemble ne démontrent pas toujours des signes de motivation tangibles (le faible taux de participation à l'assemblée de validation le démontrant), ils connaissent pour une bonne part la démarche en cours et seront appelés à s'impliquer d'une manière ou d'une autre comme acteur ou comme simple marcheur déambulant au travers des sentiers du futur « parc ».

Les orientations subséquentes pour développer ce projet appartiennent ainsi au CLIC-M. Cependant, nous croyons que si cette étude doit utiliser les informations issues de l'étude, elle doit également tirer partie de l'expérience participative du processus. Une recherche participative permet d'aiguiser le sens de la démocratie et de la rigueur, de la curiosité et de la profondeur. Elle doit permettre à toutes les parties d'en sortir enrichies, les chercheurs comme les résidents, les stagiaires comme les employés.

BIBLIOGRAPHIE

- Boucher, M., F. Desrochers, L. Guignet, D. Longtin, M.-C. Larocque et J. Ravard (2010). *Étude sur les besoins et les aspirations des résidents de l'îlot de l'ancienne biscuiterie Viau. Synthèse des recherches effectuées : présentation des résultats et des pistes d'actions*, Cahiers du CRISES-UQAM, Collection Études de cas d'entreprises d'économie sociale, 83 pages.
- Longtin, D. (2010). *Revue de la littérature : la recherche action participative, le croisement des savoirs et des pratiques et les incubateurs technologiques de coopératives populaires*, Cahiers du CRISES-UQAM, Collection Études théoriques, 80 pages.
- Ruelland *et al.* (2007). *La lutte contre l'exclusion à travers des expériences au Québec, au Brésil et en Argentine, Bilan de la tournée du film Parole d'excluEs*, Cahier de l'ARUC-ÉS, 71 pages.